

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

CNUCED

Groupe Africain

Intervention de Son Excellence l'Ambassadeur Omar Hilale

- **Commission de l'Investissement, Technologie et des questions financières – 7^{ème} session 20 Janvier 2003 ;**
- **Déclaration générale**

Monsieur le Président, Ma délégation s'exprime au nom du Groupe Africain,

Le Groupe Africain appuie la déclaration de la Thaïlande faite au nom du G77 et de la Chine.

Tout d'abord, j'aimerais vous exprimer mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de notre commission. Je suis confiant que les travaux de la commission sous votre haute direction atteindront les résultats escomptés, ceux-ci sont d'autant plus importants que les discussions sur le plan international, dans le domaine du développement et de l'investissement s'amplifient notamment dans la perspective de la Conférence de CANCUN qui devra décider du lancement éventuel d'un cadre multilatéral. Je saisis aussi cette occasion pour féliciter le rapporteur pour son élection.

Monsieur le Président,

Comme l'a démontré le *Rapport sur les investissements 2002*, la région africaine reste une région qui attire le moins de flux d'investissements étrangers. Bien que le flux des investissements étrangers dans notre région ait atteint le chiffre de 17 milliards en 2001, par rapport à 9 milliards en 2000, les récents rapports de la CNUCED de 2002 montrent un déclin de 65%. Cette tendance est inquiétante et accroît nos préoccupations quant aux stratégies basées sur les aspects de développement des investissements étrangers.

D'après la CNUCED, cette faible performance du flux, dans le contexte du déclin global des investissements étrangers directs, est due à trois principaux facteurs suivant :

Premièrement : les chiffres exceptionnels gonflés de 2001 sont le résultat de deux grandes transactions au Maroc et en Afrique du Sud ;

Deuxièmement : la perte de la confiance des investisseurs, suite aux remous financiers récents, affectant par la même les revenus des entreprises et les plans des investissements en Afrique ;

Troisièmement : l'instabilité politique de certains pays africains.

Cependant il est important de souligner que les formes d'investissements diffèrent d'un pays africain à l'autre, ce qui justifie l'importance d'évaluer les opportunités et les besoins d'un pays donné ou d'une industrie donnée. Il est aussi important pour notre région d'augmenter nos capacités et nos moyens, pour non seulement attirer plus d'investissements directs étrangers, mais aussi d'en bénéficier dans le cadre des objectifs de notre développement. Il est donc primordial pour nous de participer à des réunions d'experts organisées par la CNUCED, pour nous permettre d'échanger nos expériences avec les pays en voie de développement d'autres régions.

J'aimerais ajouter que l'appui de la CNUCED pour les *Examens des politiques d'investissements* et *Guides des investissements* sont utiles pour évaluer nos forces et nos faiblesses. Ces dernières ont été élaborées fort utilement pour l'Ethiopie et la Mauritanie pour laquelle le processus préparatoire est engagé. Nous sommes heureux de constater que sept pays de notre région (Egypte, Ouganda, Iles Maurice, Ethiopie, Tanzanie, Botswana et Ghana) ont fait l'objet des *examens politiques* et trois autres seront entrepris dans un avenir proche.

Nous pensons que ces exercices sont très utiles pour d'abord, évaluer les politiques mises en place pour attirer les investissements étrangers directs et, par la suite, pour améliorer le climat d'investissement dans les pays concernés.

Ceci est important pour nos pays qui considèrent les investissements étrangers directs comme un instrument de développement apportant des ressources supplémentaires, créant des emplois, stimulant le développement industriel (par liaison en amont et en aval), améliorant les capacités techniques et de gestion et donnant accès aux marchés extérieurs. Pour pouvoir encore bénéficier de ces exercices, il serait utile d'y inclure un suivi par pays, couvert par ces examens. Nous espérons que les donateurs apporteront leurs soutien à cet égard.

Il est évident que la mise en place des institutions et l'élaboration des politiques nationales sont très importantes pour promouvoir les investissements étrangers directs. De même, il est essentiel de bénéficier de la coopération internationale dans le domaine de l'investissement en renforçant la capacité de négociations des pays africains. A ce sujet, le programme de formation CNUCED-OMC s'est révélé fort utile. Nous espérons que les exemples de cours intensifs d'Alexandrie, de Pretoria, et de Libreville ainsi que les séminaires nationaux se multiplient dans la région africaine. D'une manière générale, la coopération internationale avec support des accords devrait être centrée sur l'attrait du renforcement des politiques nationales visant l'attrait des investissements directs étrangers et à en tirer profit. Elles devront en outre trouver des réponses appropriées aux questions importantes sur les moyens de rendre plus efficace le rôle que peuvent jouer les mesures prises par les pays d'origine pour aider les pays en développement dans leurs efforts tendent à attirer les investissements et la technologie.

En conclusion, je voudrais formuler le vœux que sous votre direction, cette Commission débouchera sur des résultats positifs à la hauteur des attentes de nos pays.

Je vous remercie de votre attention.